

Le Conseil d'Administration du Centre intercommunal d'Action Sociale Arlysère, légalement convoqué le 5 juin 2025, s'est réuni le Mardi 10 juin 2025 à 18h00, à la salle de réunion de L'Arpège à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 31 / Quorum : 16

Nombre d'administrateurs présents : 16

Nombre d'administrateurs représentés : 5

Administrateurs présents :

Jean-Pierre	ANDRE
Sandrine	BERTHET
Lina	BLANC
Philippe	BRANCHE
Yves	BRECHE
Irène	CHAPUY
Claude	DURAY
Christian	EXCOFFON
François	GAUDIN
Mustapha	HADDOU
Patrick	LATOIR
Franck	LOMBARD
Elisabeth	REY
André	THOUVENOT
Anaïs	TORNIER
André	VAIRETTO

Administrateurs représentés :

Sabrina BARBERO	Ayant donné pouvoir à Jean-Pierre ANDRE
Jean-François DURAND	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE
Naïma KIROUANI	Ayant donné pouvoir à Christian EXCOFFON
Nathalie MONVIGNIER MONNET	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU
Maguy RUFFIER	Ayant donné pouvoir à Philippe BRANCHE

Sophie GHIRON, Directrice du CIAS, est la Secrétaire de séance.

Objet : Personnes âgées – Pôle Domicile Arlysère – Documents réglementaires

Rapporteur : Philippe BRANCHE

Le Pôle Domicile Arlysère comprend les services suivants :

- Un service autonomie à domicile (SAD), avec un pôle aide et un pôle soins
- Un service de portage de repas à domicile (PRAD)
- Un service de téléalarme (TA)
- Un accueil de jour thérapeutique (AJT)
- Une équipe spécialisée Alzheimer à domicile (ESAD)
- Un centre de ressources territorial (CRT)
- Un service animations séniors

Il convient d'approuver les documents réglementaires du Pôle Domicile Arlysère qui seront applicables à compter du 10 juin 2025 :

- Livret d'accueil du CRT
- Livret d'accueil du SAD
- Règlement de fonctionnement CRT

Le Conseil d'administration, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **approuve les documents réglementaires du Pôle Domicile Arlysère joints en annexe ;**
- **autorise M. le Président, ou à défaut son représentant, à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.**

La secrétaire de séance
Sophie GHIRON



Extrait certifié conforme et exécutoire
Le Président
Franck LOMBARD

